



AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer du 23 novembre 2023 au 07 janvier 2024 à l'angle de la rue Socrate et de la rue Saint Lô en face de l'Espace du Palais à Rouen :

- une confiserie
- un chalet proposant de la vente de marrons, vins et chocolat chaud ainsi que de frites fraîches aux sauces fromagères et de charcuterie
- un manège enfantin

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation et exploitation d'une confiserie, d'un chalet de vente de marrons, chocolats et vins chauds, de frites aux sauces fromagères et de charcuterie et d'un manège enfantin sur le domaine public

→ Confiserie de 40m² (10m x 4m) proposant une offre de produits sucrés comprenant tout ou partie des produits suivants :

- Gaufres et crêpes
- Croustillons, beignets
- Pommes d'amour
- Barbe à papa
- Confiseries (nougats, berlingots, praline, bonbons...)
- Churros
- Boissons non alcoolisées

→ Chalet de 12 m² proposant les produits suivants :

- Chocolats chauds
- Marrons chauds
- Vins chauds
- Frites fraîches
- Charcuterie

→ petit manège enfantin de 8 m de diamètre + caisse de contrôle et d'encaissement (3m²)

Lieu : rue Socrate (angle rue Socrate / rue Saint Lô en face de l'Espace du Palais)

Emprise totale : 106 m²

Date : 23 novembre 2023 au 07 janvier 2024

Redevance d'occupation du domaine public : 0,49 € / m² / jour avec un minimum de perception de 9,44€ par jour

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.

Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:

- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés et les caractéristiques du manège enfantin
- 2 à 3 photos couleur des structures utilisées pour proposer l'offre de restauration et de manège + dimension
- Liste des moyens matériels utilisés pour préparer et stocker les produits proposés à la vente
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :

- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques des installations (30%)
- Diversité et qualité des produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 13 novembre 2023.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 17 novembre 2023 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ville de Rouen

Direction de l'Economie Locale et de l'Événementiel

Service Foires et Marchés

2 place du Général de Gaulle

CS 31402

76037 ROUEN CEDEX

- Ou Sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Photo de l'emplacement

